

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 17 octobre à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé-en-Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 11 octobre 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le mardi 11 octobre 2022.

**Sont présents les conseillers municipaux suivants** : Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Najat LEMERAY, Alain LEQUERTIER, Patrice MÈCHE.

**Ont donné pouvoir :**

Xavier ANCKAERT à Valérie DESQUESNE  
Frédérique CLOTEAU à Laëtitia BOISSÉE  
Nadine LECHATELLIER à Pascal DALIGAULT  
Isabelle LEPESTEUR à Alain LEQUERTIER  
Hervé PONDEMER à Sylvain DELANGE  
Anne ROELANDT à Florence DUQUESNE

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20221017-22\_04919-DE  
Date de télétransmission : 21/10/2022  
Date de réception préfecture : 21/10/2022

**Absents excusés** : Godwill BABALAO, Nathalie COLLIBEAUX, Flavien DELÈTRE et Angélique MOUROCQ

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 7-5-2
- en exercice : 29	- pour : 25	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 19	- contre : 0	
- votants : 25	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 12 juillet 2022 a été adopté à l'unanimité		

### **DÉL-2022/089 – Demandes de subventions exceptionnelles d'associations**

Le Boxe Club Pugilistique Condéen a participé à Condé Côté Plage en effectuant des animations et des démonstrations. Il a loué un ring gonflable pour un montant de 200 €. Il sollicite une subvention exceptionnelle de 200 €.

Gym Détente sollicite la commune pour une subvention exceptionnelle de 200 € en rapport avec la mise en place de prestations de gymnastique données par un animateur agréé rémunéré par l'association à l'occasion de Condé Côté Plage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- **VOTE** à l'association Boxe Club Pugilistique Condéen une subvention exceptionnelle de 200€
- **VOTE** à l'association Gym Détente une subvention exceptionnelle de 200€
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires.

Extrait certifié conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 17 octobre 2022

Le Maire,  
Valérie DESQUESNE

